



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDESSDIS.COM**

Montreuil, le 2 septembre 2016

Monsieur Olivier RICHEFOU  
Président de la Conférence Nationale des  
Services d'Incendie et de Secours  
Place Beauvau 75 008 PARIS

Objet : information sur la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance

Monsieur le président,

En mars 2016, la conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours que vous présidez a eu une communication sur l'« Etat d'avancement des travaux en matière de PFR »<sup>1</sup>.

Elle comprenait les points suivants :

- rappel de la mise en place au 1er février 2005
- des textes l'instaurant
- des contributions publiques cumulées atteignant plus de 70 M€ par an (tout de même !!)
- le différentiel important entre les sommes versées et celles perçues par les sapeurs-pompiers volontaires
- «les élus et le monde pompiers se sont entendus sur une modification du système financier de la PFR<sup>2</sup> » (« le principe d'un versement en flux budgétaire direct a été acté »).

**Ce rapport pour le moins succinct, qui succédait à rien en 2015 et rien en 2014, nous a laissé sur notre faim, il ne nous a rien appris.**

Pourtant les statuts de cette chère association sont assez précis sur le sujet :

«Article 10 : rapport à la conférence nationale des services d'incendie et de secours

Le président de l'association présente chaque année à la conférence nationale des services d'incendie et de secours le rapport d'activité et le budget prévisionnel de la prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires.».

Lors de la séance de mars 2016, nous avons pointé certains des éléments manquant pour se faire une idée du « système sain et efficient » selon certains, en janvier 2015, les voici :

- Combien d'argent collecté depuis la mise en place du système ?
- Combien d'argent perdu avec les placements ?
- Pourquoi des appels de fonds exponentiels d'une année sur l'autre ?
- Combien d'argent versé aux sapeurs-pompiers volontaires depuis la mise en place du dispositif ?
- Combien y-a-t-il en caisse actuellement ?

Nous observons que le dispositif fait beaucoup parler en dehors de l'assemblée que vous présidez mais suscite relativement peu de réactions au sein de celle-ci.

Nous espérons avoir d'ici la fin de l'année la réponse à chacune de ses questions et attendons impatiemment le prochain rapport sur le sujet, présenté par quelqu'un qui puisse répondre aux questions sur l'A.P.F.R<sup>3</sup>, et pourquoi pas par son président...

Sûrs de votre intérêt pour un sujet qui nous est cher et qui nous coûte cher, veuillez recevoir monsieur le président, nos salutations respectueuses.

Pour le collectif CGT des SDIS  
Sébastien Delavoux



1 : extrait de l'ordre du jour de la réunion de la C.N.S.I.S. du 10 mars 2016

2 : Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance

3 : Association Nationale de Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires